



Débuter à l'école maternelle

une école du bien-être, fondement des apprentissages

Module 1

Plan

1. Organisation de la classe pour d'accueillir de jeunes enfants

Gérer le temps

Gérer l'espace

2. Organisation des apprentissages

Gérer des groupes d'élèves

Les dispositifs d'apprentissage

Module 2

Plan

1. Les besoins et le développement des 3 -6ans
2. La collaboration PE/ATSEM

Développement des enfants de 3/6 ans

- Besoins physiologiques
- Les émotions
- La théorie de l'attachement
- L'empathie
- Les besoins des jeunes enfants



Document cadre Maternelle 31

édition 2022

Recommandations concernant le fonctionnement des écoles maternelle en Haute Garonne



Sommaire

1. L'instruction obligatoire : loi pour la confiance du 28 juillet 2019

obligation d'instruction - assiduité- scolarisation des jardins d'enfants- le temps d'enseignement

2. Les besoins de l'enfant de 3 à 6 ans

2.1 le développement affectif et relationnel de l'enfant : *les émotions, l'attachement , l'empathie, les besoins fondamentaux*

2.2 les besoins physiologiques : *intimité et hygiène; le sommeil, les activités calmes, la collation*

3. L'entrée à l'école maternelle, les débuts de la scolarisation

l'accueil, l'admission, les premiers jours...

4. Les relations avec les familles

5. Les collaborations PE/ATSEM et accueil périscolaire

6. L'organisation du temps

l'emploi du temps , accueil du matin, organisation , rythme d'apprentissage , les récréations , les regroupements

7. L'Aménagement des espaces

pour les plus petits et pour les plus grands



BESOINS PHYSIOLOGIQUES TRANSITIONS

Mission : ACCUEILLIR les enfants et leurs familles



b. Les besoins physiologiques

L'intimité et l'hygiène

*L'école maternelle a pour rôle d'accompagner l'acquisition chez chaque enfant de sa régulation physiologique, **conjointement avec la famille**. En ce sens les enfants ayant encore besoin de couches à leur entrée à l'école maternelle bénéficieront d'un accompagnement plus spécifique*

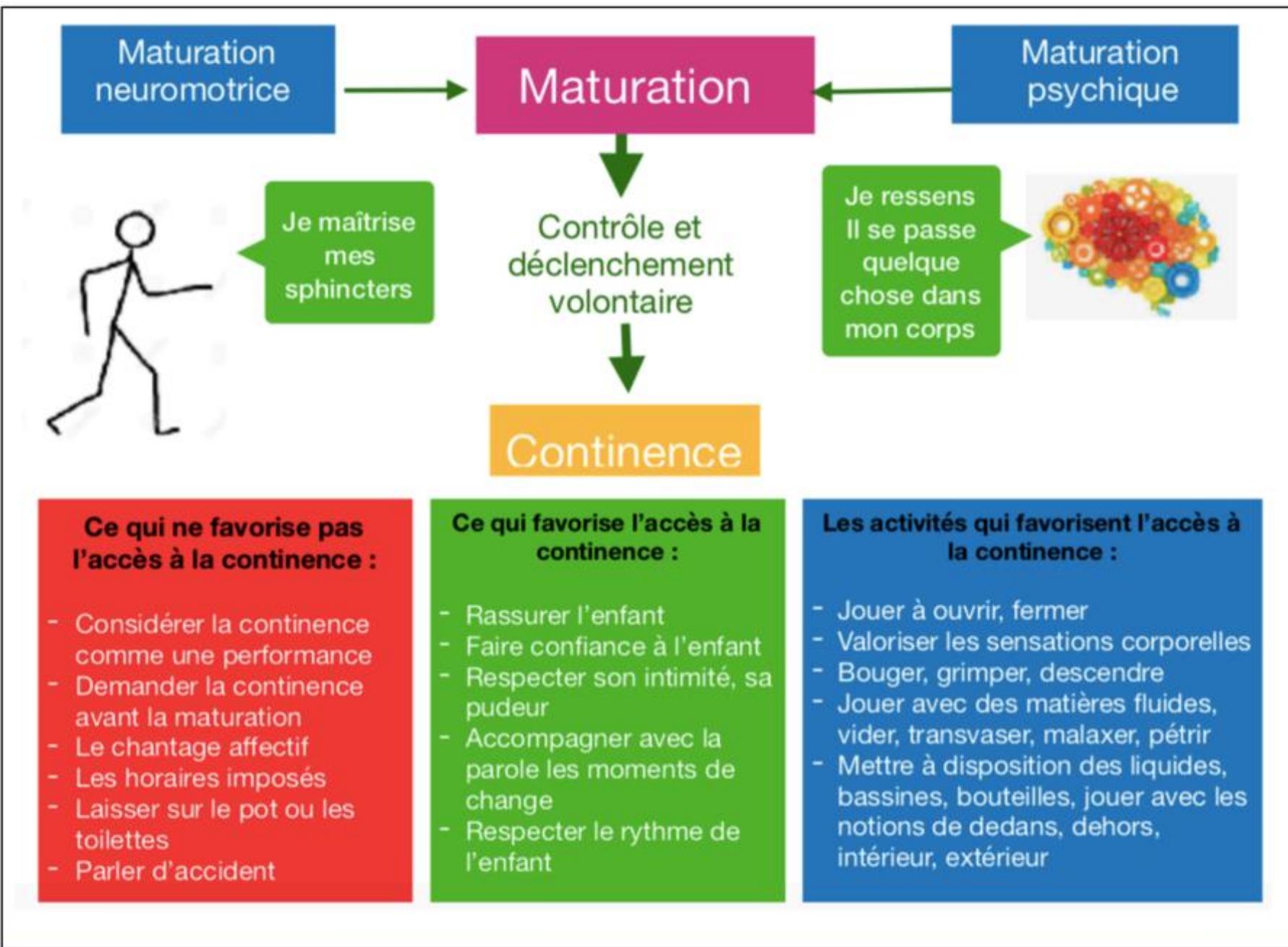
(à cet âge pas besoin d'un aménagement spécifique type table à langer, le change se fait debout).

L'enfant de trois ans n'a pas encore nécessairement acquis le contrôle véritable des sphincters lorsqu'il arrive à l'école. Devenir « propre » ne résulte pas d'un enseignement et encore moins d'un « conditionnement », **mais d'une maturation physiologique** qui se situe vers deux ans et demi, trois ans. Cette acquisition de la propreté ne doit pas se transformer en contrainte psychologique de la part des ADULTES.

L'enfant est décrit comme « continent » quand il est capable d'identifier son besoin, de se retenir, d'aller de lui-même aux toilettes.

L'enfant doit pouvoir décider s'il veut ou pas mettre une couche. (sentiment de sécurité)





b. Les besoins physiologiques

L'intimité et l'hygiène

L'école maternelle a pour rôle d'accompagner l'acquisition chez chaque enfant de sa régulation physiologique, conjointement avec la famille. En ce sens les enfants ayant encore besoin de couches à leur entrée à l'école maternelle bénéficieront d'un accompagnement plus spécifique (à cet âge pas besoin d'un aménagement spécifique type table à langer, le change se fait debout).

Pour les enfants qui ne sont pas encore « continent » lors de leur entrée à l'école maternelle.

- la couche est acceptée --> *Demander aux parents l'utilisation de couches-culottes (type « pull-up ») plus proches de l'utilisation standard du slip ou de la culotte.*

Pour tous les enfants de PS

- un dispositif de vêtements de rechanges (*avec un sac plastique pour les vêtements souillés*) pour pallier aux incidents .





b. Les besoins physiologiques

L'intimité et l'hygiène

Plus l'enfant est jeune, plus les propositions d'aller aux toilettes doivent être fréquentes et s'accompagner d'un guidage si nécessaire. Des sollicitations régulières dans le groupe classe aboutiront pour la très grande majorité des enfants à un passage aux toilettes **à la demande** avec l'ATSEM (passage **individuel** ou par **petits groupes**).

On veillera à ce que les classes des plus jeunes enfants soient les plus proches des toilettes.

- **Le passage collectif aux toilettes**, même en petite section, n'est en effet pas en adéquation avec les objectifs éducatifs de l'école maternelle qui vise que chaque enfant gère progressivement de manière autonome la réponse à ses besoins.
- Le passage collectif aux toilettes est un dispositif à réinterroger à la lumière des enjeux actuels concernant la nécessité de construire la notion **d'intimité** dès le plus jeune âge.
D'autres modalités sont à trouver pour mieux respecter le rythme et l'intimité de chaque enfant
- Les adultes présents dans les toilettes veillent à protéger et préserver l'intimité de chaque enfant qui s'y installe. Des règles sont établies et explicitées avec les élèves.
- Il appartient au directeur de l'école d'assurer une organisation pour que les toilettes soient toujours sous **surveillance adulte** en particulier lors des temps de récréation.

Organisation face aux besoins physiologiques

L'INTIMITÉ ET L'HYGIÈNE

DOCUMENT CADRE DU FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES MATERNELLES EN HAUTE-GARONNE 2021

Les ATSEM jouent un rôle prépondérant dans l'accompagnement et la gestion de l'hygiène corporelle des jeunes enfants. Arrêté n° 92-850 28/08/92 « Assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ».

Si un enfant a besoin d'une aide, elle ne peut avoir lieu sous les yeux de tous. Une réflexion en équipe, enseignants et ATSEM, doit être conduite sur ce moment afin de mettre en œuvre des organisations menant à une réelle autonomie physique et au respect de l'intimité. Ainsi, il convient d'être particulièrement vigilant sur les moments de récréation pour trouver une organisation qui garantit ces conditions.





b. Les besoins physiologiques

Le sommeil

La proposition et l'organisation d'une sieste doivent pouvoir répondre aux besoins de sommeil des jeunes enfants et se situent dans un espace dédié et sain dortoir aménagé avec des lits.

Jusqu'à l'âge de quatre ans, la majorité des enfants a besoin d'**un cycle de sommeil** dès la fin du déjeuner. Une sieste d'une durée de **60 à 90 minutes** correspond à un cycle de sommeil et permet à l'enfant de se sentir reposé. Il faut veiller à ce que ce temps de sommeil diurne n'excède pas un cycle pour ne pas perturber le sommeil nocturne. Le respect de ce besoin de sommeil assure l'équilibre des enfants et leur permet d'être disponibles pour les apprentissages.

Il revient aux enseignants et ATSEM de TPS, PS et MS, conjointement avec les parents, d'observer le besoin physiologique de sommeil au regard de l'attitude de l'élève en lui proposant ce dont il a besoin (sieste ou activité calme). **On ne saurait contraindre des enfants à dormir s'ils n'en n'ont pas besoin** ou s'ils ne s'endorment pas, **au-delà de 20 minutes**. On ne doit pas proposer une sieste systématique à tous, surtout si elle a la même durée pour toute la classe, toute l'année, voire pour tous et dans tous les niveaux.



b. Les besoins physiologiques

Le sommeil

La proposition et l'organisation d'une sieste doivent pouvoir répondre aux besoins de sommeil des jeunes enfants et se situent dans un espace dédié et sain dortoir aménagé avec des lits.

**Lors de l'entretien d'admission et des réunions de rentrée
pour les PS**

Donner l'organisation et les modalités de la sieste en **rassurant** les parents

- Un lit par enfant
- Après 20' tout enfant qui ne s'endort pas sera levé et reconduit dans la classe.
- Le temps de sieste n'excède pas 90' pour ne pas nuire au sommeil nocturne (lever entre 14h et 14h30)
- Un échange avec les parents à mi-année ou selon les besoins pour s'accorder les besoins de l'enfant.
- Les enfants qui n'ont pas besoin de dormir rejoignent la classe dès la reprise des cours de l'après-midi



b. Les besoins physiologiques

Sommeil ou repos

Lors des réunions de rentrée
pour les MS

- La sieste au dortoir ne peut être mise en place pour les MS **qu'après un échange** avec les parents: souhaitent-ils que l'on propose un cycle de sommeil diurne à leur enfant ?
- Dans la mesure du possible les MS qui ont besoin de ce temps de sommeil participent au premier service de la cantine et sont couchés dans le dortoir
- Cet échange avec les parents est repris en janvier et en avril pour s'accorder les besoins de l'enfant en terme de sommeil.
- Pour tous les autres, un temps de repos (relaxation ou activités calmes) peut être organisé après le repas et en début d'après-midi. Les modalités de repos sont variables d'un enfant à l'autre : certains ont un bénéfice à s'allonger quand d'autres ont seulement besoin d'une activité calme solitaire (écoute d'histoires, coloriage ,etc.)
- Ce temps de repos ne nécessite pas l'obscurité, elle est même à éviter.

Organisation face aux besoins physiologiques

LE SOMMEIL

DOCUMENT CADRE DU FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES MATERNELLES EN HAUTE-GARONNE 2021

En MS, s'il reste des enfants de moins de 4 ans qui ont un réel besoin de sommeil sur les deux premières périodes de l'année, il s'agirait alors de les faire déjeuner au premier service lorsque plusieurs services se succèdent.

Tout cela implique un dialogue avec les parents afin de moduler, en l'écourtant progressivement, le temps de sommeil au fil de l'année et de la scolarité en maternelle, pour acclimater l'enfant au rythme scolaire. Grandir, c'est entrer progressivement dans le rythme social.

Pour les enfants qui déjeunent à l'école, **il est recommandé de les coucher dès la fin du repas, sans attendre la fin de la pause méridienne**. Ainsi, il est nécessaire d'établir, en partenariat (enseignants, ATSEM, municipalité), les conditions propices à l'endormissement et favorables au sommeil.

Coucher un enfant de petite section à son retour à l'école, au moment de l'ouverture des portes, bien après que le besoin de dormir se soit fait sentir, est très fortement déconseillé. Cette pratique altère le sommeil nocturne et nuit aux apprentissages mis en œuvre l'après-midi. Il serait donc préférable que l'enfant fasse la sieste à la maison et soit accueilli ensuite sur un créneau d'ouverture décalé, défini par la direction, afin de lui permettre de profiter du temps d'enseignement qui lui est dû.



BESOINS affectifs et développement des jeunes enfants

Mission : EDUQUER



Les émotions

NEUROSCIENCES AFFECTIVES ET RELATIONNELLES

L'Adulte,

quand il éprouve de la colère, anxiété,
peur, frustration, jalousie...

**... il se contrôle pour
ne pas agresser,
ne pas suivre toutes ses impulsions,**

si la situation n'est pas dramatique,
si le cortex préfrontal fonctionne correctement.

Le cortex préfrontal

permet de prendre conscience :

- que la réaction est excessive ;
- que la situation est tout à fait gérable.

Réévaluation :

panique, colère explosive
diminuent progressivement.

**Consoler un enfant « chamboulé »
participe à la maturation de son cerveau.**

Un petit bouleversé, en pleurs, a besoin
d'aide pour retrouver son calme.

L'enfant de 2 à 6 ans n'a pas encore assez de maturité au niveau du cortex préfrontal pour réagir convenablement aux sollicitations, aux perturbations provoquées par l'environnement. [C. Gueguen](#)

- **L'enfant petit se contrôle difficilement.** Il reçoit les émotions de plein fouet sans possibilité de s'apaiser seul :
 - ✓ *il tempête pour obtenir ce qu'il veut*
 - ✓ *il a des peurs incontrôlées*
 - ✓ *il connaît de véritables angoisses*
 - ✓ *il est en proie à de très grands chagrins*
- La partie du cortex qui gère les émotions commence à mûrir entre 5 et 7 ans.



En dessous de 5/6 ans, le cerveau archaïque et émotionnel domine.

Les enfants ne peuvent gérer seul leurs émotions négatives.
(provoque un besoin d'attachement sécurisant)

Quelques gestes professionnels à partager à l'intérieur de la communauté éducative

Les enfants ont besoin d'être rassurés et consolés face à leurs émotions afin d'être en mesure de réparer éventuellement leurs actes vis-à-vis de leurs camarades.

→ Ils ont besoin des compétences langagières des adultes :

- pour mettre des mots sur ce qu'ils ressentent ;
- pour pointer et réorganiser les événements qui ont provoqué leurs débordements émotionnels ;
- pour **trouver des solutions qui réparent leurs actes** : ils sont responsables de leur actes mais bénéficient du droit à l'erreur et à l'empathie vis-à-vis de leurs débordements émotionnels.
- pour envisager d'autres façons de faire, de réagir, lors d'événements semblables ;
- pour gérer et prévenir les conséquences fâcheuses d'un débordement émotionnel



La théorie de l'attachement

principaux points à retenir

- La figure d'attachement fonctionne comme base de sécurité pour l'exploration.
- La théorie de l'attachement est d'abord une théorie spatiale et physique. Puis l'enfant pourra se contenter d'accessibilité, de disponibilité et d'évocation de sa figure d'attachement.

C'est l'enfant qui s'attache : il cherche la sécurité, la compréhension et le contact auprès de ses figures d'attachement. Le lien d'attachement n'a rien à voir avec l'amour.

Le rôle de la figure d'attachement est de comprendre, prendre soin, consoler et protéger (c'est ce que l'on appelle le «caregiving»).

Un rôle de prévention pour les professionnels de la petite enfance

C'est l'enfant qui s'attache : il cherche la sécurité, la compréhension et le contact auprès de ses figures d'attachement. Le lien d'attachement n'a rien à voir avec l'amour.

Le rôle de la figure d'attachement est de répondre aux besoins d'attachement par :

- ✓ comprendre / partage émotionnel
- ✓ prendre soin,
- ✓ consoler
- ✓ soutenir
- ✓ proposer des solutions
- ✓ apporter du soutien à l'enfant plus grand pour qu'il trouve lui-même ses solutions

L'attachement à l'école



- Pour toute figure d'attachement de « garde », la question se pose donc d'aménager, autant que faire se peut, la séparation et de favoriser la création de nouveaux liens d'attachement. Ceux-ci ne prennent pas la place ni n'effacent les autres liens.
- Une nouvelle figure d'attachement ne prend pas la place des parents. Une séparation des figures d'attachement doit être « compensée » par un nouvel attachement qui réponde aux besoins d'attachement de l'enfant et l'aide à supporter cette séparation : **une figure d'attachement secondaire**.
- Il importe d'offrir à l'enfant des relations affectives stables et durables avec les mêmes personnes au sein même du mode d'accueil pour favoriser son sentiment de sécurité et faciliter son développement (Greenspan & Benderly, 1998)

Répondre aux besoins affectifs

Le besoin fondamental d'attachement

Il importe d'offrir à **TOUS** les enfants des relations affectives stables et durables avec les mêmes personnes au sein même de la classe et de l'école pour favoriser son sentiment de sécurité et faciliter son épanouissement.

Par conséquent la stabilité de l'ATSEM dans la classe est toujours à rechercher, notamment dans les classes qui accueillent des enfants de 3 ans.

Un tiers des enfants manifeste des troubles de l'attachement. Les structures d'accueil de la petite enfance, dont l'école peuvent avoir une influence bénéfique permettant à un grand nombre de ces enfants de poursuivre leur développement affectif et relationnel.

Le développement de l'empathie

Serge Tisseron

L'empathie est une construction complexe avec plusieurs étapes qui se mettent en place à des moments successifs de l'évolution de l'enfant :

- **l'empathie affective:** réagir en miroir aux émotions de l'autre (vers 1 ans)
- **l'empathie cognitive:** comprendre l'état mental de l'autre (4-5 ans)
- ... **empathie réciproque :** construction du sens moral (après 9 ans)

Chacune de ces étapes se construit chez l'être humain dans une tranche d'âge privilégiée liée à son développement et grâce à l'entourage qui les renforcent ou les dissuadent.



Figure d'attachement et empathie

Il est important que l'enfant trouve à l'école des figures d'attachement qui donnent l'apparence de personnes peu influençables, de sujets paisibles.

L'**Autre** existe, mais la contagion émotionnelle est moins possible. Le tranquille reste lui-même quand la tempête souffle autour de lui.

La figure d'attachement se représente la souffrance des autres, il cherche à les aider sans se laisser embarquer dans leur adversité. Il éprouve une empathie, mais pas forcément une sympathie.

Il ne souffre pas avec lui, ne plonge pas dans la mélancolie ou dans la haine quand l'**Autre** est mélancolique ou haineux.

Sympathie, compassion, empathie : quelle différence ?





a. Le développement affectif et relationnel

L'empathie

« Si l'empathie est la pierre angulaire de toute relation, elle au cœur de l'éducation. On sait aujourd'hui qu'elle permet de réguler les relations, qu'elle diminue l'agressivité et qu'elle favorise la coopération. » C. Guéguen

Les enfants entre 3 et 6 ans ont besoin que les adultes les accompagnent pour construire une empathie cognitive pour comprendre les états mentaux des autres (enfants et adultes) sans pour autant les partager. Pour développer ces comportements d'empathie envers les autres, les enfants ont impérativement besoin de bénéficier de l'empathie des autres (adultes et enfants).

Autrement dit, les enfants ont besoin d'adultes apaisés, empathiques dans leurs moments de « crises ». Ils ont besoin d'adultes qui leur disent et leur rappellent ce qui est possible, ce qui est attendu et **posent clairement des limites**.

Il est important pour l'épanouissement de l'enfant que les adultes de l'école croient en sa capacité de grandir, de vivre avec les autres en les respectant : « *J'ai confiance en toi, tu vas y arriver...* ». Chaque enfant a besoin d'adultes qui lui renvoient une image positive : « *je sais que tu es un gentil petit(e) garçon/fille...* »

Penser le soutien émotionnel

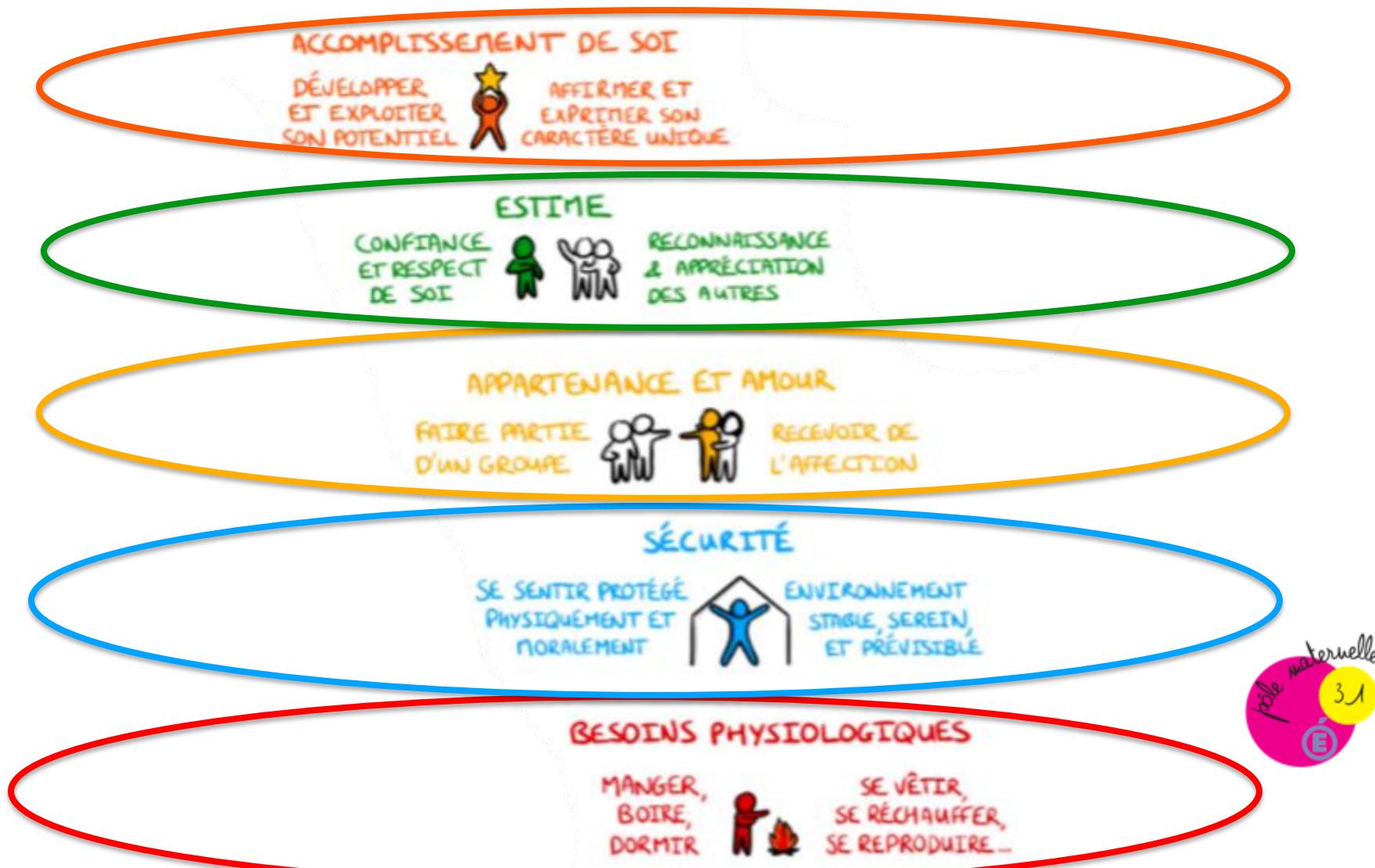
Gestes professionnels dans la communauté d'apprentissage

- Ils ont besoin d'un adulte apaisé, empathique dans leurs moments de détresse
- Ils ont besoin d'adultes pour lui dire/rappeler ce qui est possible, attendu et ce qui ne l'est pas : **poser des limites.**
- Ils ont besoin d'adultes pour croire en leur capacité de grandir, de vivre avec les autres en les respectant : « *J'ai confiance en toi, tu vas y arriver...* »
- Ils ont besoin d'adultes qui leur renvoient une image positive : « *je sais que tu es un gentil petit(e) garçon/fille...* »
- ...



Des besoins variés

(d'après Maslow)



a. Le développement affectif et relationnel

Les besoins fondamentaux

Quand un de leurs besoins fondamentaux (physiologique, sécurité, appartenance à un groupe, estime et accomplissement de soi) n'est pas pris en compte ou ignoré, cela provoque un sentiment ou une émotion négatifs qui peut être à l'origine d'un comportement qui perturbe la classe.

Dans ces moments-là, les enfants ont besoin d'adultes qui :

- décrivent les faits de manière objective et sans jugement (*« Je vois que tu n'arrives pas à rester assis avec nous sur les bancs »*)
- nomment les ressentis et les émotions de l'enfant (*« Tu es agité »*).
- expriment les besoins (pour l'enfant et/ou pour la classe).. (*« Tu as besoin de plus de place... de changer de place... de te mettre à l'écart du groupe... »*)
- proposent de formuler une action_concrète, précise, réalisable et satisfaisante. (*Prends une petite chaise pour être plus confortable... Viens t'asseoir en face de moi pour mieux voir... installe-toi à la table des perles, des puzzles...)*)
-



Comment parler aux enfants dans une situation où ils sont débordés par leurs émotions négatives ?

Le propos s'organise en 4 étapes :

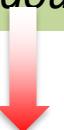
- La première étape consiste à observer et décrire une situation de manière objective et sans jugement. Cela revient à dire simplement quels sont les faits.
- La deuxième étape est centrée sur les ressentis et les mots qui désignent l'émotion de l'enfant.
- Vient ensuite l'expression des besoins (pour l'enfant et/ou pour la classe). Ces besoins peuvent être : affectifs, physiologiques, relationnels, cognitifs, psychologiques, moteurs ou des besoins d'épanouissement.
- Enfin la dernière étape propose de formuler une action concrète, précise, réalisable et satisfaisante.



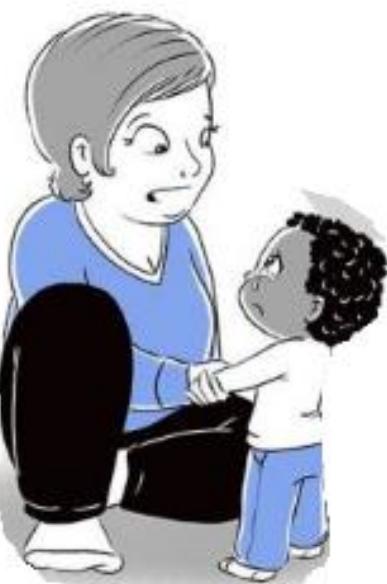
Un exemple

Ilyès a perdu son doudou

Formulation courante :
« Ne sois pas triste!
ne pleure pas! on va
le retrouver ton
doudou »



L'émotion de
l'enfant est niée



Communication
bienveillante à visée
éducative:

1. ...

(le fait est énoncé)



2. Tu

(l'émotion de l'enfant est
nommée, il apprend à la
reconnaître)



3. Tu as besoin



4.

(action réparatrice)

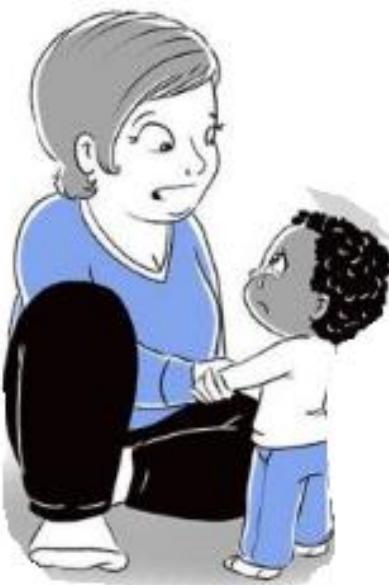
Un exemple

Ilyès a perdu son doudou

Formulation courante :
« *Ne sois pas triste!
ne pleure pas! on va
le retrouver ton
doudou* »



**L'émotion de
l'enfant est niée**



**Communication
bienveillante à visée
éducative:**

1. Je vois que tu as perdu
ton doudou
(*le fait est énoncé*)



2. Tu es triste parce que tu
y tiens beaucoup
(*l'émotion de l'enfant est
nommée, il apprend à la
reconnaître*)



3. Tu as besoin de l'avoir
avec toi pour être rassuré



4. On va le chercher
ensemble.

Communication bienveillante à
visée éducative:

1

Liam a froissé le dessin de Théo...

Formulations courantes :

Envers Liam ...

Tu es méchant, tu es pénible

Envers Théo ...

Mon pauvre, tu vas le refaire

2.
Envers Liam ...
Envers Théo ...

3. Envers Liam ...
Envers Théo ...

Envers Liam ...
4.
Envers Théo ...

Liam a froissé le dessin de Théo...

Formulations courantes :

Envers Liam ...

Tu es méchant, tu es pénible

Envers Théo ...

Mon pauvre, tu vas le refaire

Communication bienveillante à visée éducative:

1

Je vois que le dessin de Théo est froissé.

2.

Envers Liam ... *tu es agacé, contrarié*
Envers Théo ... *tu es chagriné, faché*

3.

Envers Liam ... *Tu as besoin de réussir ton dessin comme celui de Théo*
Envers Théo ... *tu as besoin de dessiner tranquillement, en sécurité*

4.

Envers Liam ... *Tu t'excuses, tu lui dis que tu as trouvé son dessin très réussi, que cela t'as contrarié. Tu vas chercher une autre feuille pour qu'il puisse recommencer*
Envers Théo ... *Je te propose de le refaire tranquillement sans Liam à côté de toi. La prochaine fois, propose aux autres de les aider à dessiner sans critiquer leur dessin*

Construire la collaboration professionnelle ATSEM/PE

*dans l'intérêt de l'enfant
et le bien être professionnel*



Jocelyne Guégano
Conseillère pédagogique départementale maternelle

Les deux métiers

Parmi les spécificités de l'école française, il en est une qui lui confère une organisation conduisant à faire **travailler ensemble** des professionnels appartenant à différents corps de métier et issus,

- d'une part de la fonction publique d'Etat - les PE (Professeur des Écoles)
- et, d'autre part, de la fonction publique territoriale – les ATSEM (*Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles*).



L'école
maternelle

**Le bien-être à l'école
est la condition des apprentissages fondamentaux.**

Partager une même mission

De façon coordonnée et explicite, ils doivent veiller à assurer :
--> le bien-accueillir (*des enfants et des familles*) et
--> le bien-être des enfants/élèves au cours des différents moments vécus afin de permettre leurs

La loi sur la refondation de l'école (2015), La loi pour l'école de la confiance (2019) : instruction obligatoire dès 3 ans, Le programme du cycle 1 (2021) insistent sur la capacité de l'institution scolaire **à accueillir** l'enfant en prenant en compte son développement et sa capacité **à donner confiance** aux jeunes enfants qu'elle accueille. Ce postulat induit, avant tout, **la nécessaire implication concertée des deux principaux professionnels de l'école maternelle : le PE et l'ATSEM..**

N.B L'enseignant assure la **surveillance et l'encadrement** de tout ou partie du groupe d'élèves (sa classe) **dont il a lui seul la responsabilité**



Une
reconnaissance
mutuelle

La réussite d'une bonne collaboration repose tout d'abord sur **la connaissance et la reconnaissance mutuelle du métier de chacun pour répondre aux missions de l'école et sur une communication régulière pour coordonner les actions .**



Un espace en co-tutelle

Les ATSEM, fonctionnaires territoriaux, sont placés sous l'autorité du Maire et par délégation sous la hiérarchie de leur service de tutelle. En tant qu'employeur, le maire affecte les ATSEM dans les différentes écoles de la commune.

Sur le temps scolaire, en intégrant l'équipe éducative d'une école, l'ATSEM est placé sous **l'autorité fonctionnelle du directeur d'école**. Il existe donc une double responsabilité, hiérarchique qui incombe au Maire et fonctionnelle qui relève du directeur.

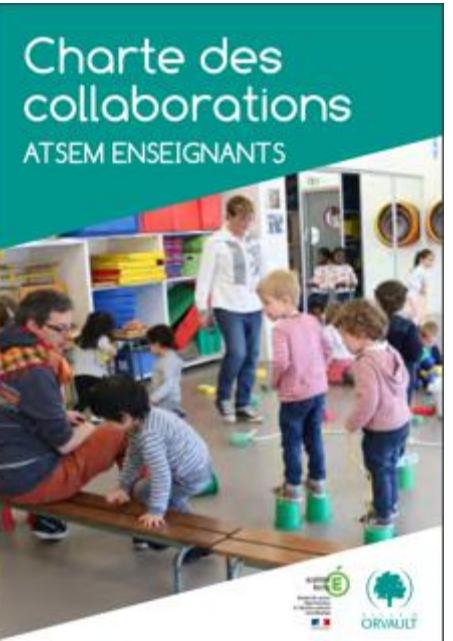
Il appartient au directeur d'école de coordonner l'équipe d'ATSEM. À ce titre, de manière concertée, il est responsable de la répartition des ATSEM au sein des classes et de leur emploi du temps sur le temps scolaire.
Il tient compte des nécessités pédagogiques et des contraintes matérielles pour organiser le travail de l'équipe tout au long de l'année.

Décret du 1er mars 2018 – article 2

« Les Atsem sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil et l'hygiène des enfants des classes maternelles ou enfantines ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.

Les Atsem appartiennent à la communauté éducative. Ils peuvent participer à la mise en œuvre des activités pédagogiques prévues par les enseignants et sous la responsabilité de ces derniers. Ils peuvent également assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants à besoins éducatifs particuliers.

En outre, ils peuvent être chargés de la surveillance des enfants des classes maternelles ou enfantines dans les lieux de restauration scolaire. Ils peuvent également être chargés, en journée, des missions prévues au premier alinéa et de l'animation dans le temps périscolaire ou lors des accueils de loisirs en dehors du domicile parental de ces enfants. »

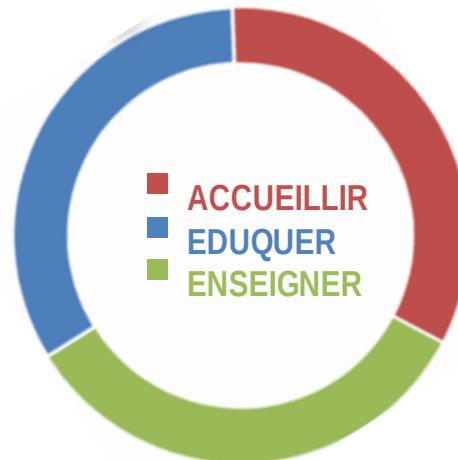


17

UNE TRIPLE MISSION pour l'ECOLE MATERNELLE

■ EDUQUER les enfants

- Les aider à identifier leurs émotions
- Les accompagner dans la gestion de ses émotions négatives.
- Développer des systèmes de communication régulés dans le groupe.
- Développer leurs prises d'initiatives et leurs comportements responsables



■ ENSEIGNER

- Développer la prise d'initiatives (essai/erreur) dans les apprentissages et l'autonomie intellectuelle.
- Apprendre aux enfants à se situer dans une relation d'apprentissage
- Développer leurs acquisitions langagières dont le lexique.
- Développer leurs compétences dans les 5 domaines d'apprentissage.



Jocelyne Guégan, CPD maternelle 31

Les étapes d'un rapprochement nécessaire	
Ordonnance 1838	« Il y aura toujours une femme de service dans chaque salle d'asile »
Arrêté 3.11.1958	Les ASEM : assistent le personnel enseignant pour l' hygiène et la mise en état propreté des locaux servant aux enfants
Décret 28.08.1992	Les ATSEM : - Assistent le personnel enseignant pour l' animation, l'hygiène et la mise en propreté ... - Participent à la communauté éducative
Décret 1 ^{er} .03.2018	Les ATSEM : appartiennent à la communauté éducative - peuvent participer à la mise en œuvre des activités pédagogiques prévues par les enseignants - Peuvent assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants à besoins éducatifs particuliers .

Qu'est-ce qu'une collaboration PE/ATSEM ?

La collaboration professionnelle ATSEM/PE **C'est ?**

- -
 -
 -

La collaboration professionnelle ATSEM/PE Ce n'est pas ?

- -
 -
 -
 -

La collaboration implique un engagement mutuel, une communication ouverte et une volonté partagée de remplir ensemble la mission donnée : le bien être des enfants pour un bien grandir et bien apprendre

La collaboration professionnelle ATSEM/PE **C'est ?**

- une communication claire
- la confiance
- le respect des personnes
- des attentes partagées : un intérêt commun
- une coordination
 - de la loyauté
 - de la compréhension

La collaboration professionnelle ATSEM/PE **Ce n'est pas ?**

- une méthode de travail
- prendre le pouvoir
- être en compétition
- une identité de regards
- improviser
- une relation personnelle d'amitié
- juger
- la même incarnation d'un rôle interchangeable

**S'entendre sur un cadre de travail
Un cadre rassurant pour l'enfant et l'élève**

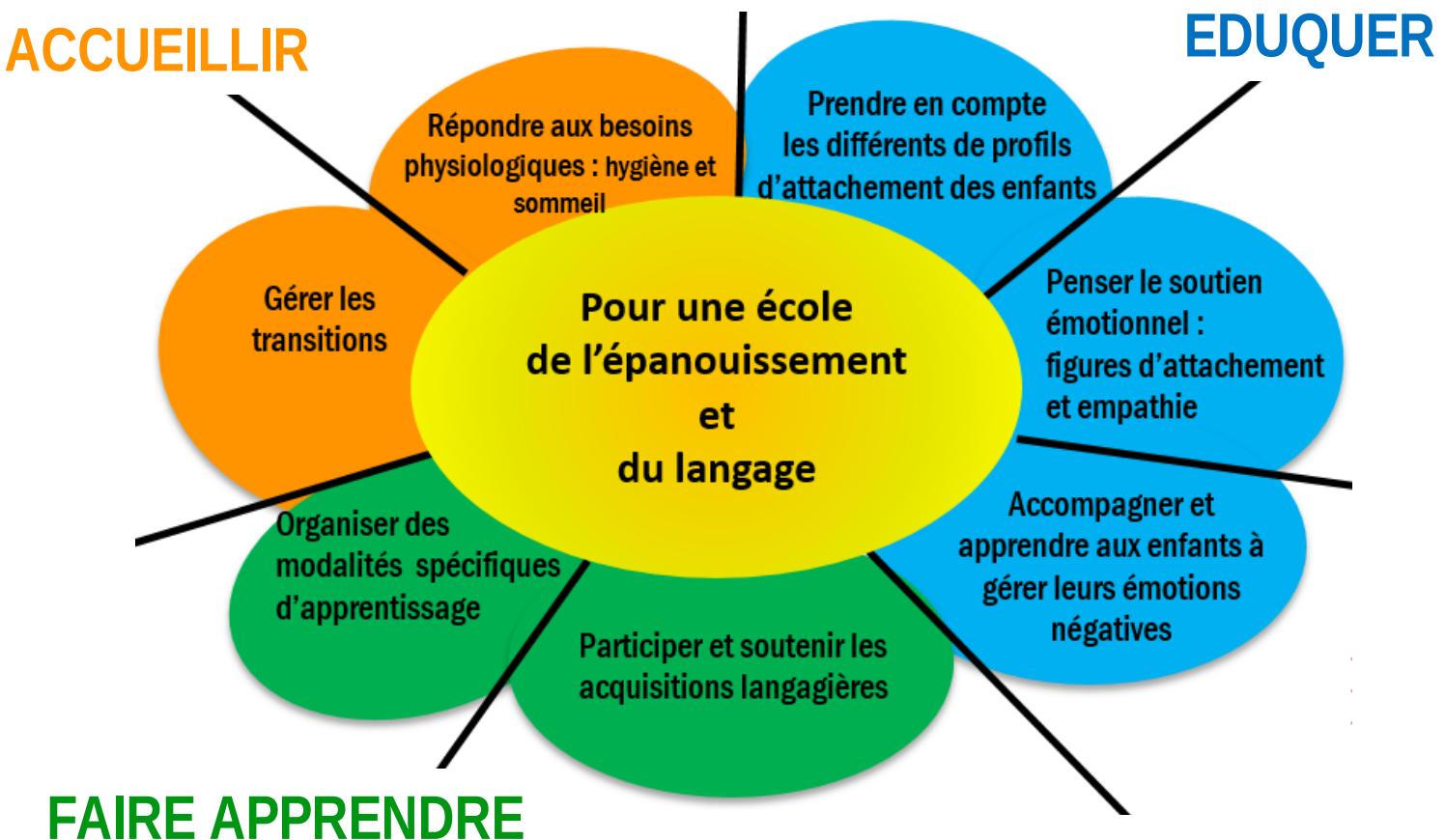
Faire le pari de l'éducabilité pour tous

- Observer les enfants, croiser les regards pour déterminer les besoins et repérer les progrès pour que le PE ajuste des objectifs atteignables d'acquisition de compétences
- Mise en évidence des besoins de l'enfant et de ses points d'appui
- Se mettre d'accord sur le mode de communication avec l'élève et sa famille
- Se mettre d'accord sur les règles, la gestion des conflits
- Etre cohérents
- Anticiper et verbaliser les relais entre l'enseignant et l'atsem.



But du projet de collaboration

Partage et répartition des tâches et des rôles dans la collaboration PE/Atsem au sein de chaque école pour répondre aux besoins de l'enfant et aux missions institutionnelles



Des outils pour réguler la collaboration entre enseignants et ATSEM



Une première liste d'outils ...

- Un emploi du temps de la classe qui met en regard l'activité des enfants, les rôle et les tâches des P.E. et les rôles et les temps des ATSEM
- Un espace réservé pour la collaboration PE/ATSEM dans le cahier journal
- Un cahier de suivi des petits événements sur le temps scolaire et péri-scolaire.
- La fiche outils pour les séances gérées par l'ATSEM
- Une fiche vocabulaire , formulation pour les jeux
- Une réunion direction / claé une fois par période



Jeu des vis et des écrous

Lexique : **Vis, écrou**, pièce, tige, trou, forme/
visser, tourner, enfiler



Consigne : « Nous allons nous entraîner à assembler des vis et des écrous.
Pour cela nous allons devoir visser. »

Etayage :

- Inviter les enfants à s'emparer du jeu. Nommer les différentes pièces au fur et à mesure de leur utilisation.
- Demander aux enfants de sortir **une vis** (la pièce avec une tige) et de sortir un **écrou** (la pièce avec un trou)
- Nommer et décrire les actions et leurs effets

Conclusion : Vous venez de vous entraîner à visser des écrous sur des vis.
Vous savez que pour assembler les pièces de ce jeu, il faut visser c'est-à-dire tourner la pièce avec la main autour de la tige.

fiche outil ATSEM

Temps d'apprentissage 1 MATIN

Consignes pour mener l'atelier : LOTO DES LETTRES EN ATTACHE : (5 élèves)

1. Rappeler la consigne :

Vous vous entraînez à connaître le nom des lettres en attaché. Donc vous nommez les lettres en jouant au jeu de LOTO des lettres en attaché. L'ATSEM pioche et montre une lettre. Celui qui sait dire le nom de la lettre qui est sur la carte, lève la main et l'ATSEM vous donne la parole. Vous avez réussi si votre planche est remplie donc si vous avez nommé toutes les lettres qui sont sur votre planche. Attention, vous observez précisément la lettre montrée puis vous cherchez son nom.

1. Distribuer le matériel : 1 planche par élève
2. Désigner celui qui commence et l'ordre des joueurs.
3. Si l'élève répond correctement, valider
4. Si l'élève ne sait pas ou ne donne pas le nom de la lettre montrée, demander aux autres élèves de proposer un nom de lettre puis valider.
5. Faire 2 parties

Matériel : table rouge
planches vierges individuelles et cartes lettres

Installer les autres ateliers :

- table verte : pot de crayon à papier, bandes de papier
- table orange : MEMORY DES LETTRES dans les 2 écritures.
- table jaune : 1 ardoise et métallique et boîte avec cartes lettres en attaché
- table bleue : planche de jeu de l'oie, 1 dé et 2 pions de couleurs différentes